

Un automne 2018 très difficile et sans solution !

La pression pucerons a été très forte à l'automne 2018, tant en puceron vert qu'en puceron cendré. Si les dégâts directs étaient assez exceptionnels jusqu'à présent, ce ne fut pas le cas à l'automne 2018. Le puceron cendré a entraîné, dans les situations les plus critiques, des pertes de plantes plus particulièrement dans l'Ouest de la France.

En plus des dégâts directs observés à l'automne dernier, les pucerons sont craints pour leur capacité à transmettre **des viroses : une jaunisse (TuYV) très fréquente et deux mosaïques (CaMV et TuMV)**.

Le puceron vert (*Myzus persicae*), capable de transmettre les 3 virus, est le plus redouté. Fréquent dans les parcelles, il a tendance à se disperser et favorise la transmission des virus à un grand nombre de plantes. Les pertes moyennes s'élèvent à 2-3 q/ha mais peuvent parfois atteindre 8 à 10 q/ha tout en passant inaperçues en végétation. Le puceron vert contrairement au puceron cendré manifeste des résistances aux pyréthriinoïdes et au pyrimicarbe. Les insecticides de la famille des néonicotinoïdes étaient donc jusque-là la seule solution disponible et efficace pour l'ensemble des régions à l'automne contre le puceron vert, mais ils sont interdits depuis le 1er septembre 2018.

Automne 2019 : enfin une solution !

L'extension d'usage sur colza et moutarde, effective depuis le 21 décembre 2018, permettra de **protéger les colzas contre tous les pucerons et les viroses à l'automne 2019**.

Les conditions d'utilisation de TEPPEKI® sur colza sont les suivantes :

TEPPEKI® - 500 g/kg de flonicamid, formulation WG (granulé dispersable)

AMM n°2050046

Pour l'usage : **graines oléagineuses* Traitement Parties Aériennes* pucerons ; COLZA ET MOUTARDE
UNIQUEMENT**

Dose : 0.100 kg/ha – 1 seule application par ha et par an

Application entre BBCH12 et BBCH18

« Délai avant récolte » : BBCH18

Mention avertissement : Attention

Mention de danger : H319

Conditions d'emploi :

- Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure des points d'eau (SPE3)

- Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison et les périodes de production d'exsudats. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes (SPE8)

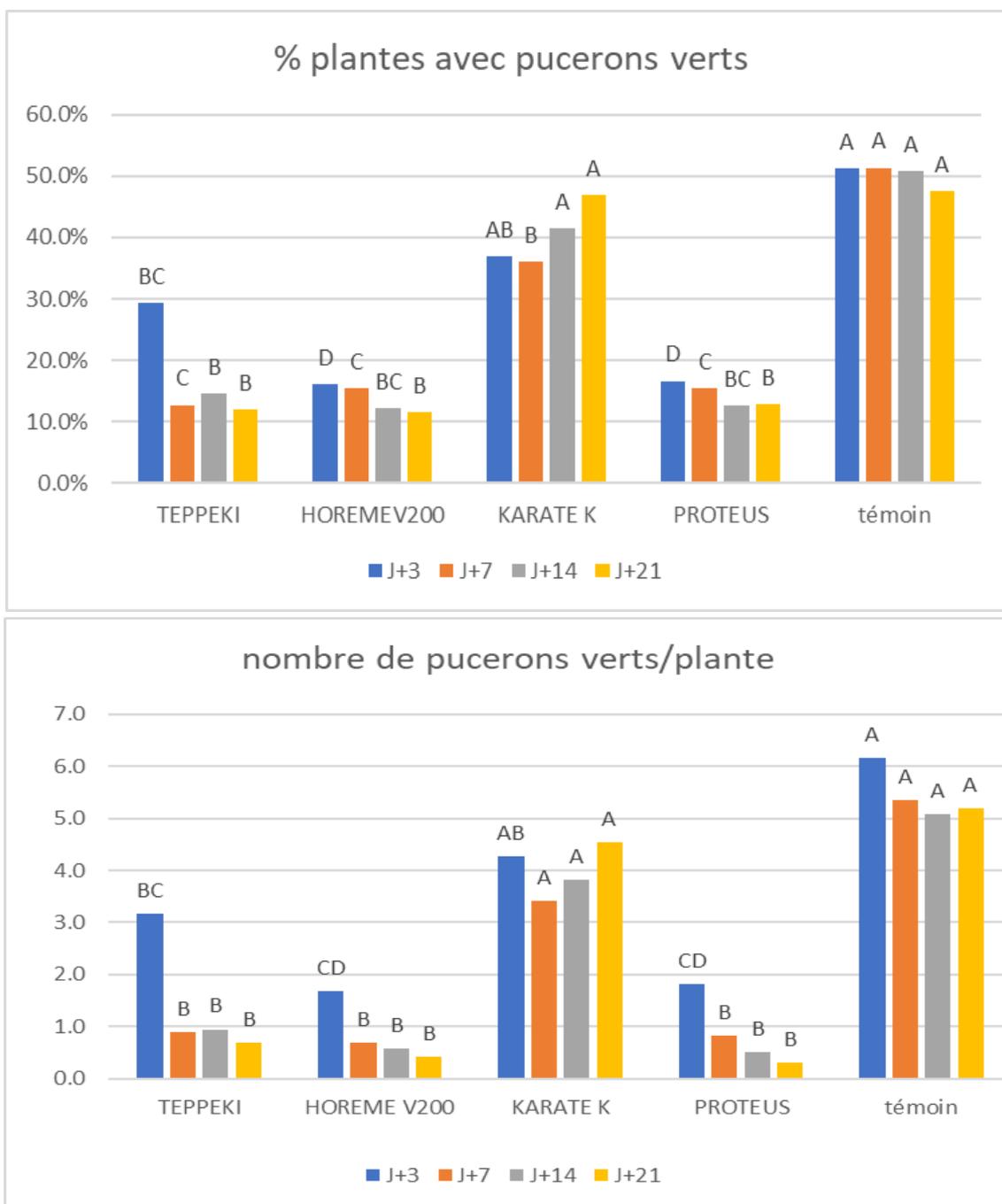
-Délai de rentrée : 24 heures en plein champ

-Porter les équipements de protection individuelle appropriés (se référer à l'étiquette du produit).

TEPPEKI® est efficace

Synthèse des 7 essais Terres Inovia (Aube, Somme et Yvelines de 2013 à 2018)

Test de Tukey (5%) - moyennes ajustées



TEPPEKI est comparable aux anciennes références néonicotinoïdes PROTEUS et HOREME V200 en fréquence de plantes infestées et nombre de pucerons par plante.

TEPPEKI est en léger retrait 3 jours après traitement compte tenu de son mode d'action (arrêt de la prise alimentaire en 1 h et mort en 2-5 jours).

KARATE K décroche nettement en raison des résistances

« Extension d'usage TEPPEKI® sur colza contre les pucerons à l'automne »

Terres Inovia - 29 janvier 2019

Observer

Pour évaluer la présence des pucerons et du puceron vert en particulier, il faut observer minutieusement la face inférieure de l'ensemble des feuilles et le cœur du colza.

Poursuivre l'observation jusqu'au stade 6 feuilles inclus ou 6 semaines de végétation. C'est la phase de sensibilité maximale par rapport aux viroses.

Intervenir si besoin

Intervenir jusqu'au stade 6 feuilles si présence de pucerons sur 2 pieds sur 10.